



*Résultats de la consultation Web
portant sur les défis des familles
d'aujourd'hui et de demain*

Dans le cadre de l'organisation du Forum de la famille québécoise, le ministère de la Famille (le « Ministère ») a interrogé la population québécoise sur les défis que rencontrent les familles d'aujourd'hui et sur ceux auxquels elles feront face au cours des cinq prochaines années. La consultation publique Web, qui avait pour titre Les défis des familles d'aujourd'hui et de demain, a été réalisée par le Ministère à l'automne 2013. Le présent rapport fait état des résultats de cette consultation.

Nous remercions toutes les personnes et tous les organismes qui ont participé à cette consultation publique Web.

Responsable

Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Collaborateurs

Direction du développement des politiques – Famille

Direction des communications

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2014

ISBN 978-2-550-71431-6 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2014

Table des matières

1. INTRODUCTION	4
2. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE.....	5
3. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION WEB	7
3.1 Profil des répondants.....	7
3.2 Conciliation des responsabilités familiales et professionnelles.....	9
3.3 Ouverture des employeurs aux mesures de conciliation	10
3.4 Fréquence du soutien entre les membres d'une famille	11
3.5 Soutien entre les membres d'une famille.....	12
3.6 Prise en compte des besoins des différentes formes de familles	13
3.7 Accès aux services de proximité.....	14
3.8 Reconnaissance du rôle des parents	15
3.9 Soutien financier aux familles.....	16
3.10 Principaux défis des familles de demain	17
4. CONCLUSION	23
5. ANNEXE : TYPOLOGIE DES DÉFIS LES PLUS IMPORTANTS QUE RENCONTRERONT LES FAMILLES AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES	25

1. INTRODUCTION

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 1994, Année internationale de la famille. Reconnaisant que la famille constitue l'unité de base de la société et considérant que les programmes et les politiques élaborés ont inévitablement un effet sur les familles, elle avait retenu pour thème, cette année-là, « Famille : ressources et responsabilités dans un monde en mutation ».

Par cette proclamation, l'Organisation des Nations Unies (ONU) souhaitait, notamment :

- favoriser la reconnaissance de la contribution des familles au développement de la collectivité;
- sensibiliser les gouvernements et le secteur privé aux questions relatives à la famille;
- inciter les acteurs des différents paliers (local, régional et national) à proposer des actions mieux adaptées aux diverses situations des familles.

En 2014, le 20^e anniversaire de l'Année internationale de la famille est célébré. À l'aube de cet anniversaire, la ministre de la Famille a invité ses partenaires à échanger, dans le cadre d'un forum qui s'est tenu les 7 et 8 novembre 2013, sur le chemin parcouru depuis 1994 en faveur des familles du Québec. Le Forum de la famille québécoise (le « Forum ») visait à faire le point sur l'évolution des familles québécoises, notamment en ce qui a trait aux nouvelles structures familiales, aux besoins de celles-ci et aux enjeux que cela soulève aujourd'hui dans la collectivité. De plus, il avait comme objectif de mettre en lumière les spécificités de la politique familiale québécoise, de sa création à son application actuelle. Quelles ont été les principales avancées réalisées à l'égard de la famille? De quelle façon les différents partenaires ont-ils contribué à ces avancées? Enfin, les participants au Forum ont été amenés à poser un regard sur les familles de demain en mettant en lumière les enjeux et les défis qui persistent dans le paysage québécois lorsqu'il est question des familles. Le Forum visait donc à faire le point sur les actions réalisées en faveur des familles au cours des deux dernières décennies et à dégager des pistes d'amélioration de la politique familiale. Il marquait ainsi l'ouverture d'un dialogue soutenu et fructueux avec les partenaires de la politique familiale québécoise.

Les ateliers du Forum offraient l'occasion de poursuivre ce dialogue. Ils portaient sur :

- la conciliation travail-famille au Québec;
- la contribution des communautés au mieux-être des familles;
- les familles québécoises au cœur du changement;
- la primauté de la responsabilité parentale;
- les nombreux visages des familles québécoises d'aujourd'hui et de demain;
- la dimension économique de la politique familiale.

En vue du Forum, le ministère de la Famille (le « Ministère ») a invité les citoyens et les citoyennes ainsi que les organismes intéressés à participer à une consultation publique Web (*Les défis des familles d'aujourd'hui et de demain*) réalisée du 13 septembre au 15 novembre 2013.

Le présent document a pour objectif de faire état des résultats de cette consultation.

2. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Les objectifs de la consultation Web étaient :

- de connaître l'opinion des citoyens et des citoyennes ainsi que celle d'organismes intéressés par les thèmes abordés lors du Forum de la famille québécoise;
- d'identifier les principaux défis que rencontreront les familles québécoises au cours des cinq prochaines années.

POPULATION CIBLE

La consultation publique Web *Les défis des familles d'aujourd'hui et de demain* a débuté le 13 septembre 2013 et pris fin le 15 novembre 2013. Les citoyens et citoyennes du Québec de même que les organismes intéressés par les enjeux et défis des familles québécoises ont été invités à répondre au questionnaire de la consultation Web. Il y a donc deux catégories de répondants : les personnes et les organismes.

Au total, 2 092 personnes et 149 organismes ont rempli complètement le questionnaire de la consultation Web.

QUESTIONNAIRE

Le questionnaire Web a été prétesté par des membres de l'équipe de la Direction des communications et de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DRES) du Ministère. Il comprenait au total 19 questions, dont 3 questions ouvertes, et était disponible en français sur le site Web du Ministère.

TRAITEMENT DES « JE NE SAIS PAS » ET « JE PRÉFÈRE NE PAS RÉPONDRE »

Pour faciliter le traitement des données, les réponses « Je ne sais pas » et « Je préfère ne pas répondre » ont été retirées, puisque les pourcentages associés, pour presque toutes les questions, étaient inférieurs à 5 %. Ainsi, l'écart entre le nombre de répondants (n) à une question et le nombre total de personnes (2 092) et d'organismes (149), selon le cas, correspond au nombre de réponses entrant dans cette catégorie. Cette

procédure a été suivie pour toutes les questions fermées, sauf pour la question 5, où un nombre relativement élevé de personnes (11 %) ont répondu « Je ne sais pas » ou « Je préfère ne pas répondre ».

La catégorisation des réponses aux questions ouvertes

Les réponses aux deux premières questions ouvertes demandant aux répondants de nommer les défis (respectivement le premier et le deuxième) les plus importants que rencontreront les familles au cours des cinq prochaines années ont été fusionnées. En effet, plusieurs répondants ont mentionné plus d'un défi pour chacune de ces deux questions, ce qui rendait impossible la priorisation. De nombreux défis ont également été soulignés à la dernière question ouverte (autres commentaires). Ils ont donc été intégrés à la classification des défis.

La catégorisation des réponses aux questions ouvertes a été effectuée par des professionnels de la DRES. Cette opération s'est déroulée en s'appuyant sur la démarche suggérée par René L'Écuyer¹, c'est-à-dire en regroupant les énoncés par analogie sous des catégories et en cherchant à réduire au maximum le nombre de catégories tout en préservant le plus possible la diversité des options présentées.

LIMITES

Il est important de rappeler que le but premier de la consultation Web était d'alimenter le Forum de la famille québécoise sur différents thèmes qui y seraient abordés. Celle-ci devait se réaliser à l'aide d'un court questionnaire composé de questions générales sur les thèmes du Forum et visait à tâter le pouls de citoyens et de citoyennes ainsi que d'organismes selon la connaissance et la compréhension que les uns et les autres avaient de ces thèmes sur le moment. Elle doit donc être considérée comme étant de nature exploratoire.

Mentionnons que cette consultation Web n'est pas représentative de la population ni des organismes. À titre d'exemple, 83 % des personnes y ayant répondu étaient des femmes, alors qu'elles représentent 50 % de l'ensemble de la population québécoise. De plus, dans une consultation Web ouverte à tous, il n'y a pas de marge d'erreur comme dans le cas d'un sondage téléphonique représentatif d'une population spécifique. Cependant, l'un des avantages de cette consultation est qu'elle comportait notamment des questions ouvertes permettant aux répondants d'indiquer, dans leurs propres mots, les défis des familles de demain.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Puisque les personnes et les organismes ont répondu aux mêmes questions portant sur les défis des familles d'aujourd'hui et de demain (sauf la question 3, qui ne s'applique qu'aux personnes), leurs réponses sont présentées en parallèle tout au long du rapport. Enfin, il faut noter que le présent rapport est descriptif et ne vise pas à interpréter les résultats.

1. René L'ÉCUYER, *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1990, 490 p.

3. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION WEB

3.1 PROFIL DES RÉPONDANTS

La majorité des personnes (83 %) ayant participé à la consultation Web sont des femmes. Les deux tiers des personnes (67 %) ont affirmé travailler à l'extérieur du domicile à temps plein. D'ailleurs, la même proportion (66 %) est âgée de 25 à 44 ans. Près de 90 % des personnes précisent être parents d'un ou de plusieurs enfants. Enfin, la majorité de ces enfants (79 %) sont âgés de 0 à 12 ans.

Profil des personnes	
Sexe des personnes (n = 2 092)	
	Pourcentage
Féminin	83
Masculin	17
Principale occupation des personnes (n = 2 081)	
	Pourcentage
Travail à domicile	7
Travail à l'extérieur du domicile à temps plein (30 heures ou plus par semaine à l'emploi principal ou à l'unique emploi)	67
Travail à l'extérieur du domicile à temps partiel (moins de 30 heures par semaine à l'emploi principal ou à l'unique emploi)	9
Travail saisonnier, occasionnel	0,7
Études	4
Sans emploi, personne au foyer	5
Retraité	4
Autre	3
Groupe d'âge des personnes (n = 2 083)	
	Pourcentage
0-17 ans	0,1
18-24 ans	2
25-34 ans	27
35-44 ans	39
45-54 ans	19
55-64 ans	10
65 ans ou plus	3
Personnes ayant un ou plusieurs enfants (n = 2 075)	
	Pourcentage
Oui	89
Non	11

Profil des personnes	
Groupe d'âge des enfants (n = 2 544)* (plusieurs réponses possibles)	Pourcentage
0-5 ans	43
6-12 ans	36
13-17 ans	18
18 ans ou plus	24

*Puisque plusieurs réponses à cette question étaient possibles, la somme des pourcentages excède 100 %.

Source : MINISTÈRE DE LA FAMILLE, *Les défis des familles d'aujourd'hui et de demain*, [Consultation publique Web], automne 2013. [Questionnaires remplis au 15 novembre 2013].

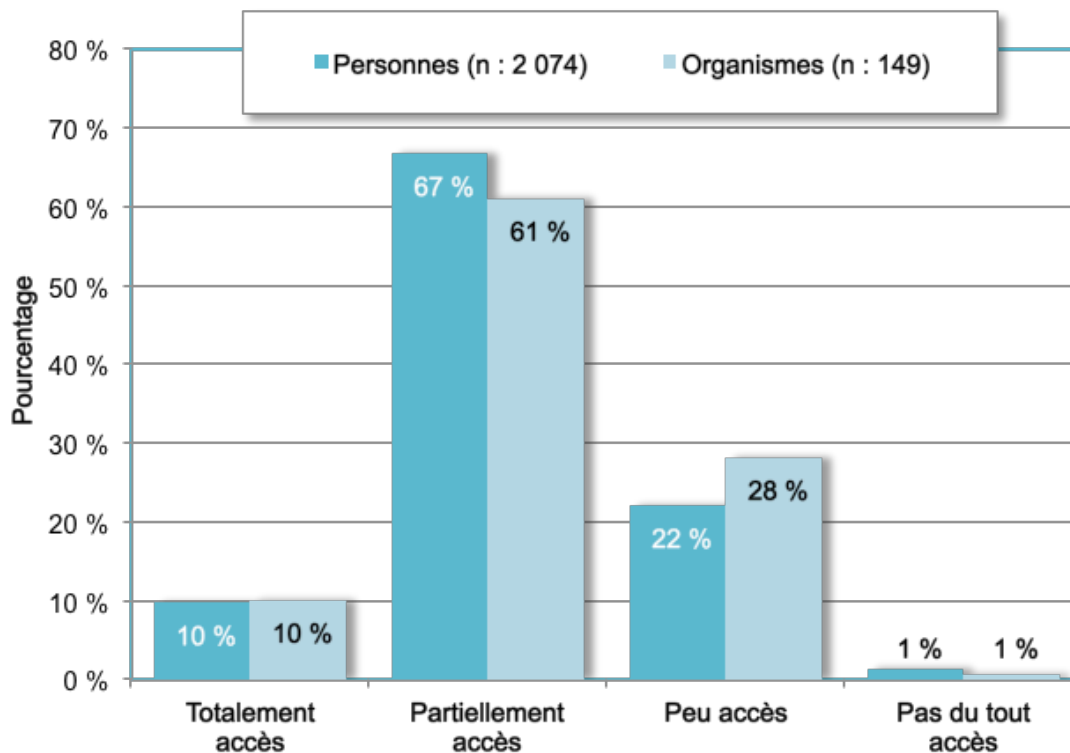
Un peu plus de la moitié des organismes (52 %) qui ont pris part à la consultation Web proviennent du milieu communautaire et près du tiers (30 %) sont du milieu des services de garde.

Profil des organismes (n = 149)	
Type d'organisme	Pourcentage
Milieu communautaire	52
Milieu municipal	7
Milieu syndical	0,7
Milieu des affaires	0,8
Milieu de la recherche	1
Milieu des services de garde	30
Organisations autochtones	1
Autre milieu	7

Source : MINISTÈRE DE LA FAMILLE, *Les défis des familles d'aujourd'hui et de demain*, [Consultation publique Web], automne 2013. [Questionnaires remplis au 15 novembre 2013].

3.2 CONCILIATION DES RESPONSABILITÉS FAMILIALES ET PROFESSIONNELLES

Q1. Selon vous, les parents québécois ont-ils totalement, partiellement, peu ou pas du tout accès à des mesures qui permettent de concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles, comme les services de garde, le congé parental, l'horaire variable, etc.?



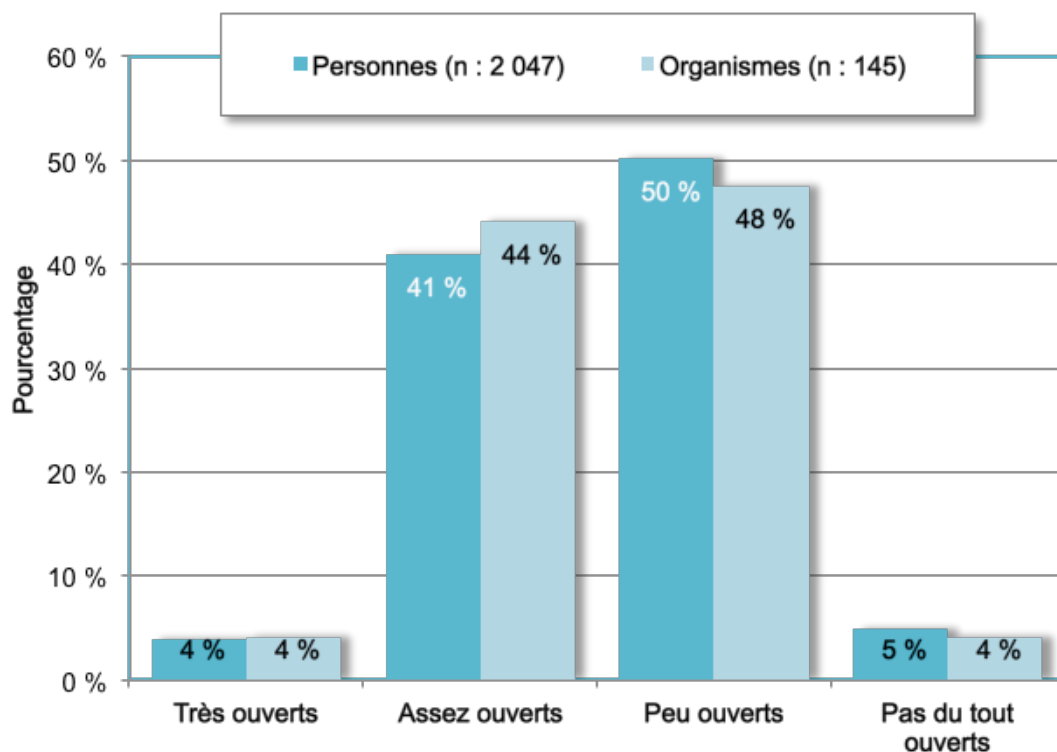
Un accès partiel aux mesures de conciliation

La majorité des personnes (67 %) comme la majorité des organismes (61 %) affirment que les parents ont partiellement accès à des mesures permettant de concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles.

Pour plus du quart des organismes (28 %) et un peu moins du quart des personnes (22 %), les parents ont peu accès à ces mesures de conciliation. Moins de personnes (10 %) et d'organismes (10 %) estiment que les parents y ont totalement accès et, à l'opposé, très peu de personnes (1 %) et d'organismes (1 %) croient qu'ils n'y ont pas du tout accès.

3.3 OUVERTURE DES EMPLOYEURS AUX MESURES DE CONCILIATION

Q2. Selon vous, les employeurs sont-ils très, assez, peu ou pas du tout ouverts aux mesures pour concilier les responsabilités familiales et professionnelles de leurs employés?



Des avis partagés chez les personnes et les organismes

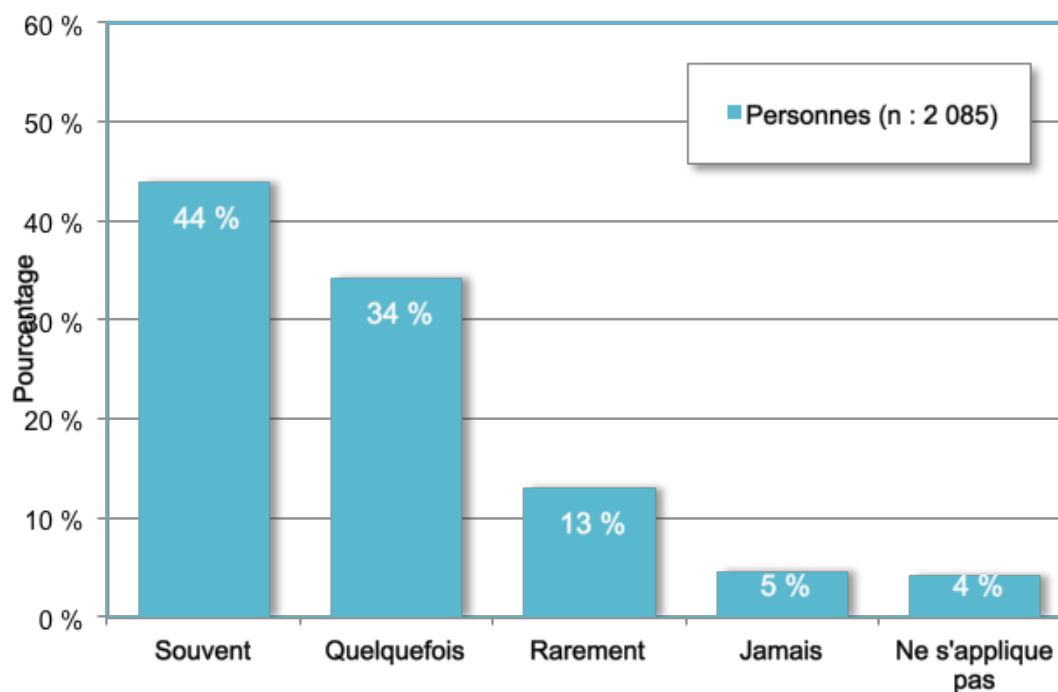
Selon une faible majorité de personnes (55 %), les employeurs sont peu (50 %) ou pas du tout (5 %) ouverts aux mesures pour concilier les responsabilités familiales et professionnelles de leurs employés, alors qu'un peu moins de la moitié (45 %) considère qu'ils y sont très (4 %) ou assez (41 %) ouverts.

Du côté des organismes, les réponses sont assez semblables. Ainsi, de l'avis d'un peu plus de la moitié de ceux-ci (52 %), les employeurs sont peu (48 %) ou pas du tout (4 %) ouverts aux mesures de conciliation. Pour une proportion encore importante d'organismes (48 %), les employeurs y sont très (4 %) ou assez (44 %) ouverts.

3.4 FRÉQUENCE DU SOUTIEN ENTRE LES MEMBRES D'UNE FAMILLE

Le texte introduisant les questions 3 et 4 était formulé comme suit : « Les deux questions suivantes portent sur le soutien entre les membres d'une même famille. Il peut s'agir, par exemple, d'un membre de la famille qui garde les enfants plus jeunes pendant l'hospitalisation de leur mère ou qui accompagne un parent vieillissant à son rendez-vous médical. »

Q3. Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous apporté de l'aide à des membres de votre famille ou reçu de l'aide de ceux-ci? Diriez-vous que c'est arrivé souvent, quelquefois, rarement ou jamais?



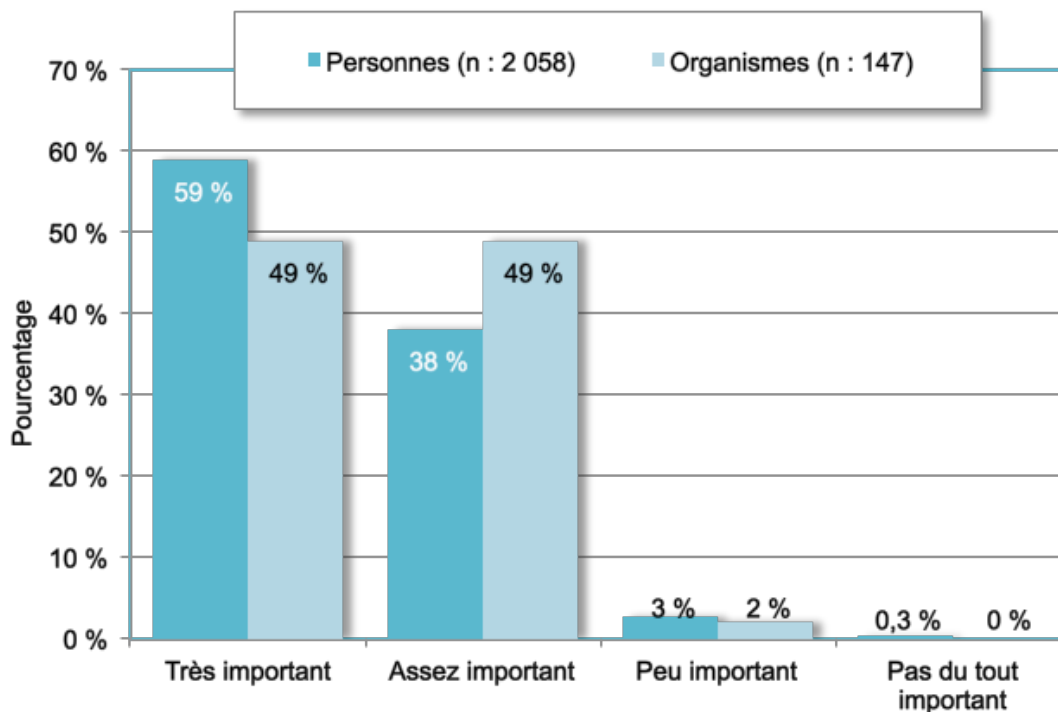
La majorité des personnes affirme avoir apporté de l'aide à des membres de leur famille ou reçu de l'aide de ceux-ci durant la dernière année

Moins de la moitié des personnes (44 %) ont indiqué avoir souvent apporté de l'aide à des membres de leur famille ou en avoir reçu de ceux-ci durant la dernière année, alors qu'un peu plus du tiers (34 %) ont répondu en avoir apporté ou reçu quelquefois. Une plus petite proportion de personnes (13 %) répond avoir vécu rarement l'une ou l'autre de ces situations. Enfin, peu de personnes (5 %) affirment n'avoir jamais vécu ce type de situations. La question ne s'appliquait pas pour 4 % des personnes.

Précisons que cette question ne s'appliquait pas dans le cas des organismes.

3.5 SOUTIEN ENTRE LES MEMBRES D'UNE FAMILLE

Q4. Selon vous, le soutien entre les membres de la famille au Québec sera-t-il, un défi dans l'avenir, très, assez, peu ou pas du tout important?



Un défi pour la très vaste majorité

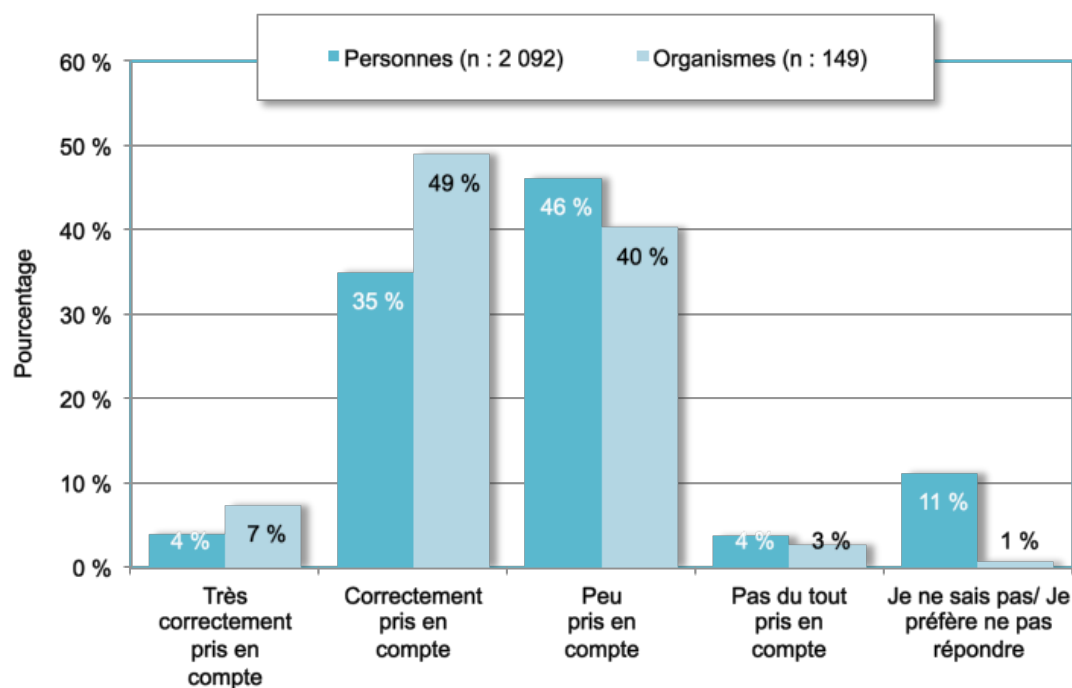
La majorité des personnes (97 %) estime que le soutien entre les membres de la famille au Québec représente un défi très (59 %) ou assez (38 %) important dans l'avenir.

Les organismes sont également proportionnellement nombreux (98 %) à partager cette opinion. Près de la moitié (49 %) de ceux-ci croit que le soutien de la famille est très important. Une même proportion (49 %) estime que ce soutien est assez important.

3.6 PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES FORMES DE FAMILLES

Le texte d'introduction de la question 5 était le suivant : « Ces dernières années, on observe de nouvelles formes de familles au Québec, par exemple les familles recomposées, monoparentales, homoparentales (familles composées de deux parents du même sexe), etc. »

Q3. Selon vous, dans quelle mesure les besoins de ces différentes formes de familles (recomposées, monoparentales, homoparentales, etc.) sont-ils très correctement, correctement, peu ou pas du tout pris en compte par les différents intervenants et organismes?



Des opinions différentes entre les personnes et les organismes

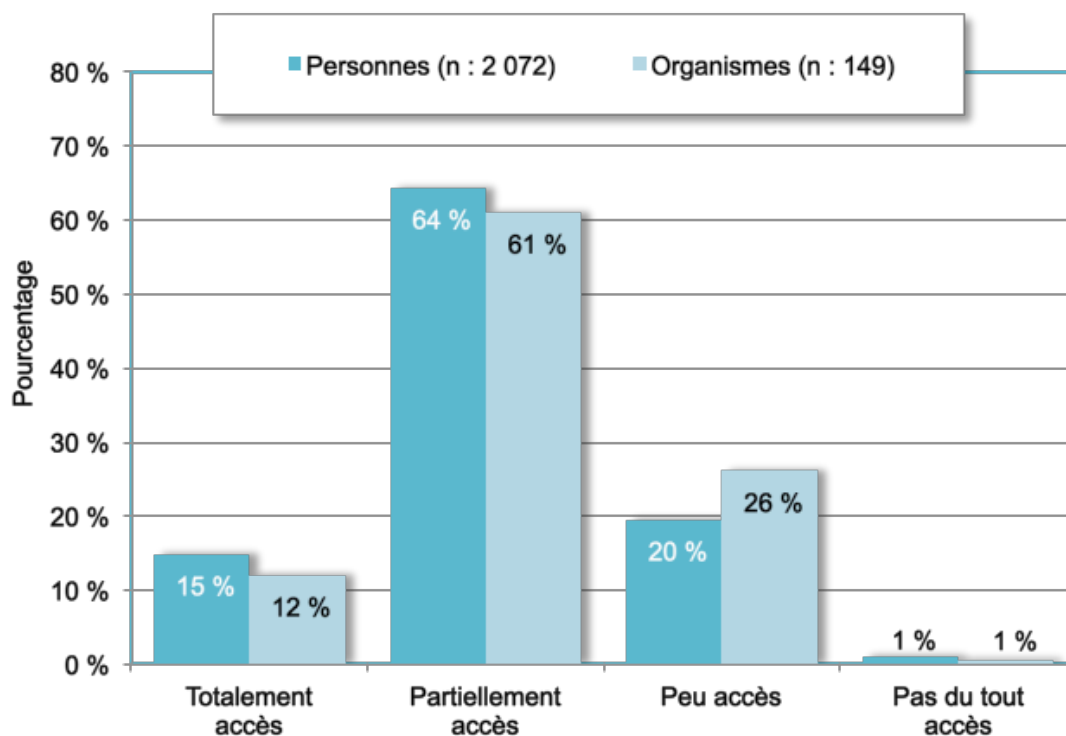
Selon la moitié des personnes (50 %), les besoins des différentes formes de familles sont peu (46 %) ou pas du tout (4 %) pris en compte. Plus du tiers (39 %) estime qu'ils sont très (4 %) ou correctement (35 %) pris en compte. On remarque également un certain pourcentage de personnes répondant « Je ne sais pas » ou « Je préfère ne pas répondre » (11 %).

Du côté des organismes, la perception est différente. Ainsi, plus de la moitié de ces derniers (56 %) estime au contraire que les besoins sont très (7 %) ou correctement (49 %) pris en compte. Il y a tout de même une proportion assez importante d'organismes (43 %) qui croit que les besoins sont peu (40 %) ou pas du tout (3 %) pris en compte.

C'est à cette question que l'on dénombre le pourcentage le plus élevé de personnes (11 %) répondant « Je ne sais pas » ou « Je préfère ne pas répondre », alors que le pourcentage associé à ce choix de réponse est inférieur à 5 % pour les autres questions.

3.7 ACCÈS AUX SERVICES DE PROXIMITÉ

Q6. Selon vous, les familles québécoises ont-elles totalement, partiellement, peu ou pas du tout accès, près de chez elles, aux services dont elles ont besoin, comme les services de loisirs, de santé et de soutien parental?



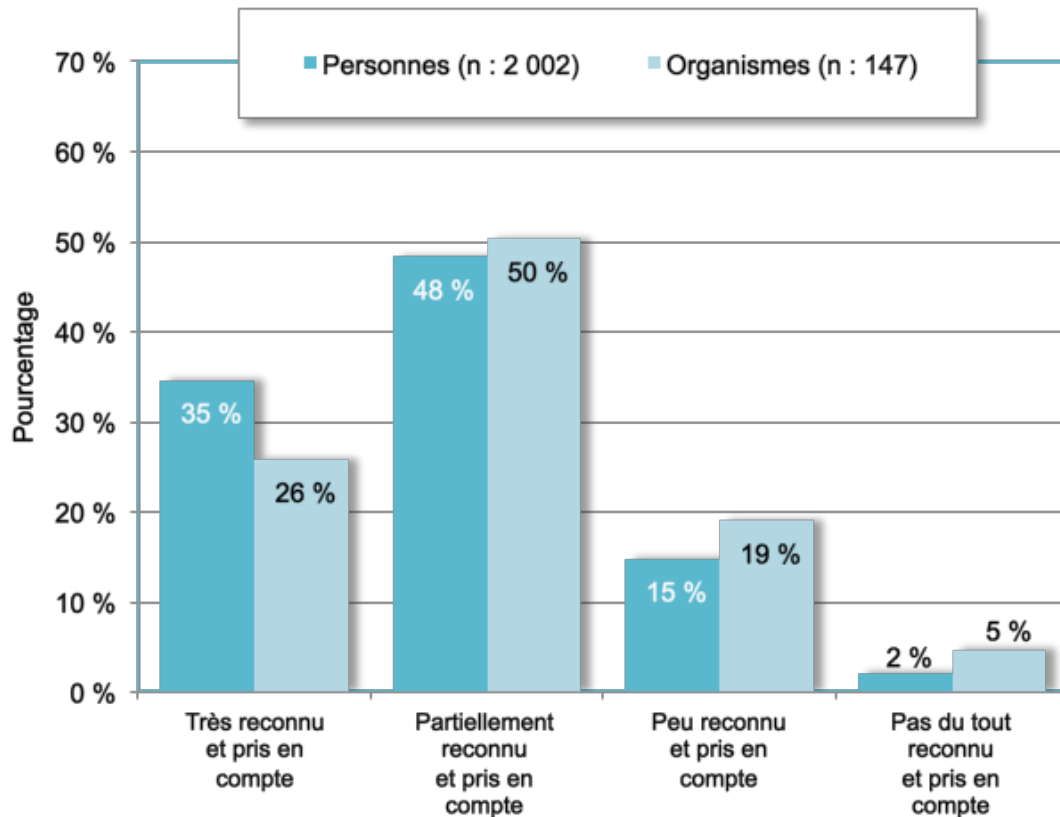
Un accès partiel aux services de proximité

La majorité des personnes (64 %) comme la majorité des organismes (61 %) affirment que les familles ont partiellement accès, près de chez elles, aux services dont elles ont besoin, comme les services de loisirs, de santé et de soutien parental.

Pour plus du quart (26 %) des organismes et moins du quart (20 %) des personnes, les familles ont peu accès à ces services de proximité. Selon une proportion moins importante de personnes (15 %) et d'organismes (12 %), les familles y ont totalement accès. Enfin, très peu de personnes (1 %) et d'organismes (1 %) estiment que les familles n'y ont pas du tout accès.

3.8 RECONNAISSANCE DU RÔLE DES PARENTS

Q7. Selon vous, de façon générale, le rôle des parents québécois à titre de premiers responsables de l'enfant ayant la capacité de prendre des décisions relatives au bien-être de celui-ci est-il très, partiellement, peu ou pas du tout reconnu et pris en compte dans les écoles, dans les services de garde, etc.?



Un rôle partiellement reconnu et pris en compte

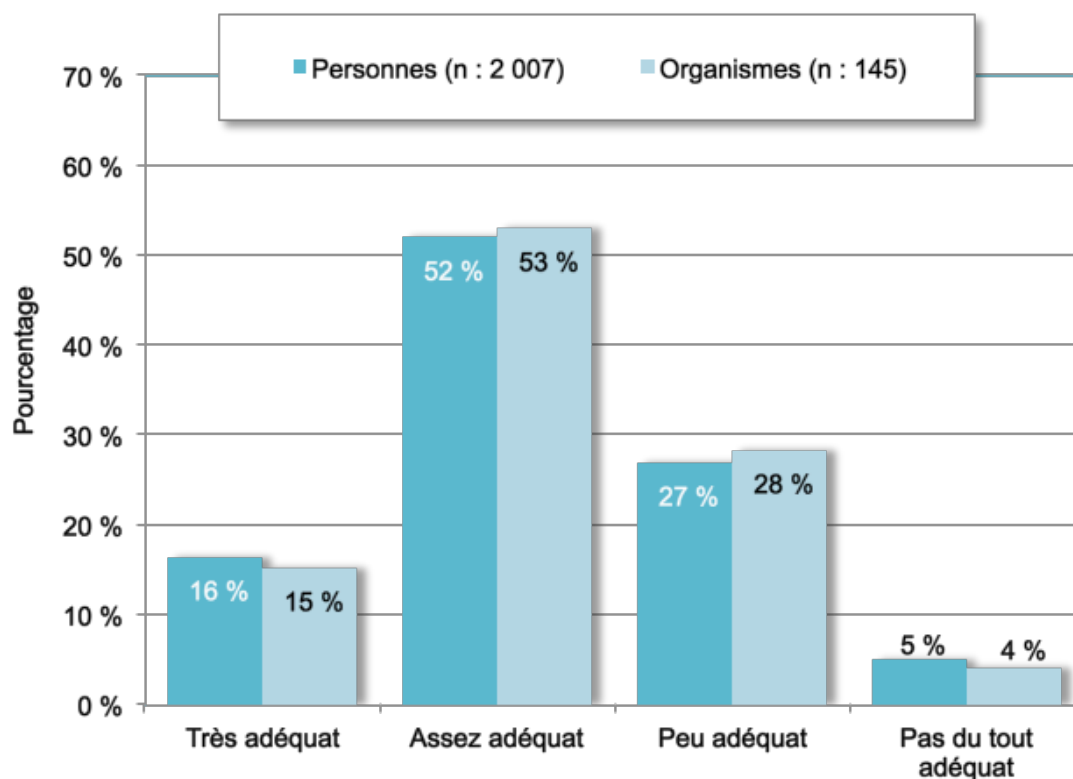
Pour près de la moitié des personnes (48 %) et pour la moitié des organismes (50 %), le rôle des parents est partiellement reconnu et pris en compte.

Une assez bonne proportion déclare que le rôle des parents est très reconnu et pris en compte (personnes : 35 %; organismes : 26 %).

Près du quart des organismes (24 %) croit que ce rôle est peu (19 %) ou pas du tout (5 %) reconnu et pris en compte. Beaucoup moins de personnes estiment que ce rôle est peu (15 %) ou pas du tout (2 %) reconnu et pris en compte.

3.9 SOUTIEN FINANCIER AUX FAMILLES

Q8. L'État québécois a instauré des mesures financières pour les familles telles que le Soutien aux enfants, le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde, etc. Ces mesures apportent-elles un soutien financier très, assez, peu ou pas du tout adéquat?



Une perception semblable chez les personnes et les organismes

Selon plus de la moitié des personnes (52 %) et des organismes (53 %), le soutien financier aux familles est assez adéquat.

Pour plus du quart des personnes (27 %) et des organismes (28 %), le soutien financier aux familles est peu adéquat. Moins de personnes (16 %) et d'organismes (15 %) estiment que le soutien est très adéquat et encore moins qu'il n'est pas du tout adéquat (personnes : 5 %; organismes : 4 %).

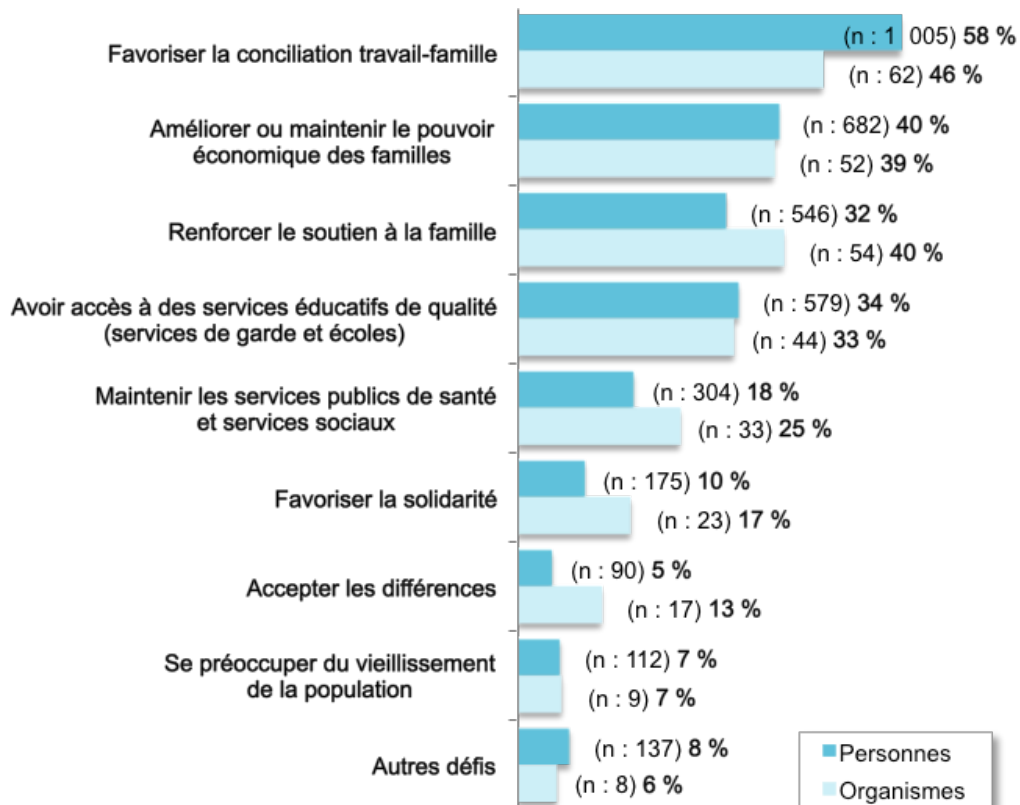
3.10 PRINCIPAUX DÉFIS DES FAMILLES DE DEMAIN

Les questions portant sur les défis les plus importants que rencontreront les familles au cours des cinq prochaines années étaient ouvertes. En effet, la consultation Web permettait au répondant de formuler les défis dans ses propres mots plutôt que de sélectionner des choix à partir d'une liste.

Rappelons que les réponses à ces questions ouvertes (question 9 : défi le plus important et question 10 : deuxième défi en importance) ont été fusionnées. Plusieurs répondants ont mentionné plus d'un défi pour chacune des questions, ce qui rendait impossible la priorisation. De plus, dans certains cas, les réponses à la question 11 portant sur les autres commentaires comprenaient des défis. Ceux-ci ont donc été intégrés à la catégorisation des défis. Comme les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse, les totaux pour cette question excèdent 100 %.

L'analyse qualitative des réponses des personnes et des organismes, selon la méthode présentée dans la section « Objectifs et méthodologie », a permis l'élaboration d'une typologie des défis les plus importants que rencontreront les familles au cours des cinq prochaines années (annexe). Celle-ci comprend neuf grandes catégories (y compris la catégorie « Autres défis ») et des sous-catégories à titre d'illustration. Le graphique suivant présente la catégorisation des défis soulevés par les personnes et les organismes qui ont pris part à la consultation Web.

Défis des familles de demain selon la consultation Web²



2. Puisque les personnes et les organismes pouvaient nommer plusieurs défis, la somme des pourcentages excède 100 %.

Interrogées sur les défis les plus importants que rencontreront les familles au cours des cinq prochaines années, les **personnes** ont mentionné les défis suivants, qui sont présentés en ordre d'importance :

1. Favoriser la conciliation travail-famille (58 %);
2. Améliorer ou maintenir le pouvoir économique des familles (40 %);
3. Avoir accès à des services éducatifs de qualité dans les services de garde et les écoles (34 %);
4. Renforcer le soutien à la famille (32 %);
5. Maintenir les services publics de santé et les services sociaux (18 %);
6. Favoriser la solidarité (10 %);
7. Se préoccuper du vieillissement de la population (7 %);
8. Accepter les différences (5 %).

Questionnés sur le même sujet, les **organismes** ont souligné les mêmes défis, mais dans un ordre différent, à l'exception de trois d'entre eux (favoriser la conciliation travail-famille, maintenir les services publics de santé et les services sociaux et favoriser la solidarité). Voici la liste de ces défis, présentés en ordre d'importance :

1. Favoriser la conciliation travail-famille (46 %);
2. Renforcer le soutien à la famille (40 %);
3. Améliorer ou maintenir le pouvoir économique des familles (39 %);
4. Avoir accès à des services éducatifs de qualité dans les services de garde et les écoles (33 %);
5. Maintenir les services publics de santé et les services sociaux (25 %);
6. Favoriser la solidarité (17 %);
7. Accepter les différences (13 %);
8. Se préoccuper du vieillissement de la population (7 %).

Les défis que rencontreront les familles au cours des cinq prochaines années selon les répondants à la consultation Web sont riches et variés (voir la typologie en annexe). Certains d'entre eux sont différents de ceux proposés dans les questions fermées de la consultation, à savoir : renforcer le soutien à la famille, avoir accès à des services éducatifs de qualité, maintenir les services publics de santé et les services sociaux, accepter les différences et se préoccuper du vieillissement de la population.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez quelques extraits des réponses des personnes et des organismes pour chacune des grandes catégories (sauf la catégorie « Autres défis ») des défis répertoriés.

Favoriser la conciliation travail-famille

« La conciliation travail-famille [...] est plus difficile en raison des diverses exigences reliées au travail. »

« La conciliation travail-famille est un défi avec les horaires, le "trafic", le besoin d'être absolument présent au travail de 8 h 30 à 16 h 30 et l'accès limité et peu [flexible] aux garderies. »

« Le défi de la conciliation travail-famille est toujours présent, surtout pour les propriétaires de petites entreprises et ceux œuvrant en milieu agricole avec des horaires très variables. »

« Faire accepter aux employeurs des mesures justes de conciliation travail-famille... Ce volet a fait un bout de chemin, mais il en reste beaucoup à faire... »

« Concilier la vie avec des enfants d'âge scolaire (primaire ou secondaire), un travail et des parents vieillissants qui ont besoin de soins. »

« Je suis toujours à la course, je manque de sommeil et je n'ai pas assez de temps pour m'impliquer auprès de mon fils [...] et des enfants [...] de mon conjoint. Le temps de qualité est rare entre les obligations du travail, de mes études universitaires, des deux écoles des enfants et des tâches quotidiennes à la maison. Ça laisse peu de temps de qualité et énergique en famille. »

Améliorer ou maintenir le pouvoir économique des familles

« L'environnement des familles à moyen et petit budget : accès à la propriété, augmentation du coût de la vie... écart grandissant entre les riches et la classe moyenne. Les tracasseries de tous les jours sont de plus en plus axées sur l'argent même avec deux salaires moyens... »

« Les taxes et les impôts augmentent sans cesse et les salaires ne suivent pas. Les familles auront de plus en plus de difficulté à maintenir leur niveau de vie. »

« Réussir à nourrir et éduquer adéquatement les enfants malgré les salaires qui stagnent et les prix [à la] consommation qui augmentent sans cesse. »

« S'assurer que les politiques financières s'appliquent mieux aux familles recomposées. Par exemple, ne pas désavantager une mère monoparentale qui se remet en couple en considérant le revenu de son conjoint de fait. Souvent, elle doit continuer de tout payer SEULE ce qui est relatif à son enfant... »

« À Montréal : l'accès à la propriété. Dès qu'on a plus d'un enfant, ce n'est pas achetable! »

Avoir accès à des services éducatifs de qualité dans les services de garde et les écoles

« Que tous les parents aient un service de garde avec un bon programme éducatif pour leurs enfants. »

« Des écoles en mauvais état, des installations sportives congestionnées, dans un Québec vieillissant; je crains qu'on néglige de répondre aux besoins d'une génération... »

« Avoir accès aux écoles primaires de leur quartier, qui, étant trop pleines, doivent faire des listes de débordement... »

« Trouver des solutions pour les congés estivaux : avec deux semaines de vacances payées, c'est difficile. »

Renforcer le soutien à la famille

« La mise en place de soutien pour les pères, surtout quand ceux-ci sont séparés. La valorisation de leur rôle et une réelle reconnaissance de l'égalité mère et père (surtout en cas de séparation). »

« Soutien à nos aînés qui nécessiteront des soins à la maison. »

« Le manque de soutien familial, car les deux parents travaillent. Ils ne peuvent compter sur les grands parents. »

« Reconnaissance du rôle et de la place du parent dans les institutions (écoles, services sociaux et soins de santé, services spécialisés...), mais surtout lorsque les valeurs de la famille ne sont pas les mêmes que celles des intervenants. »

« Les aidants naturels ne sont pas encore très connus, leur rôle n'est pas reconnu et le soutien à leur apporter n'est pas encore très développé. »

Maintenir les services publics de santé et les services sociaux

« Trouver un médecin de famille et des ressources spécialisées dans le réseau public pour les enfants ayant des difficultés particulières (ex. : trouble de développement, d'apprentissage, etc.) et des problèmes de santé mentale. »

« De plus en plus, les aînés grandiront en nombre et la famille immédiate sera mise à contribution, car les services existants ne sont pas suffisants, surtout en région éloignée. »

« Réussir à obtenir les bons services de santé dans le système public et les obtenir assez rapidement sans être sur une liste d'attente. »

« Accessibilité aux services essentiels à la famille (service de garde, médecin de famille, clinique de vaccination, etc.). »

Favoriser la solidarité

« Garder une cohésion, une complicité entre les membres d'une même famille éclatée. »

« La solidarité entre les membres d'une même famille. »

« L'isolement. Les familles sont peu nombreuses et souvent éclatées. Nécessité de solidarité communautaire. Les amis deviennent la nouvelle famille. »

Accepter les différences

« Services gouvernementaux adaptés aux différentes formes de famille. »

« La reconnaissance, l'acceptation des différences individuelles. »

« S'informer et composer quotidiennement avec le multiculturalisme et les différences culturelles face au nombre croissant des personnes issues de ces communautés culturelles dans leur environnement immédiat. »

Se préoccuper du vieillissement de la population

« Le vieillissement de la population. »

« Le vieillissement de la population : qui va s'occuper des personnes âgées et payer pour leur qualité de vie? »

« Le vieillissement de la population et la prise en charge par le réseau de la santé. »

4. CONCLUSION

Défis des familles d'aujourd'hui

Pour une très forte majorité de personnes et d'organismes, le soutien entre les membres de la famille représente un défi important de l'avenir. Pour 97 % des personnes, il est très (59 %) ou assez (38 %) important, alors que pour 98 % des organismes, il apparaît très (49 %) ou assez (49 %) important.

En ce qui concerne le soutien financier aux familles, les personnes et les organismes ont des perceptions très semblables. Pour plus de la moitié des personnes (52 %) et des organismes (53 %), ce soutien est assez adéquat et pour presque autant de personnes que d'organismes (respectivement 27 % et 28 %), il est peu adéquat. Enfin, moins de personnes (16 %) et d'organismes (15 %) estiment qu'il est très adéquat et, de l'avis d'une petite proportion de personnes (5 %) et d'organismes (4 %), il n'est pas du tout adéquat.

Par ailleurs, les réponses d'une majorité de personnes et d'organismes vont dans le même sens pour deux autres questions portant sur les défis des familles d'aujourd'hui. Ainsi, la majorité des personnes (67 %) et des organismes (61 %) affirment que les parents québécois ont partiellement accès aux mesures de conciliation travail-famille. De plus, la majorité des personnes (64 %) tout comme la majorité des organismes (61 %) croient que les familles ont partiellement accès, près de chez elles, à des services de proximité dont elles ont besoin.

Les opinions des personnes et des organismes vont également dans le même sens, mais dans des proportions plus faibles, pour une autre question. Ainsi, pour près de la moitié des personnes (48 %) et pour la moitié des organismes (50 %), le rôle des parents est partiellement reconnu et pris en compte.

Par contre, les réponses des organismes et des personnes sont assez dissemblables en ce qui concerne la prise en compte des besoins des différentes formes de familles. Ainsi, plus de la moitié des organismes (56 %) estime que ces besoins sont très correctement ou correctement pris en compte par les divers intervenants et organismes, alors que seulement 39 % des personnes sont de cet avis. Cependant, c'est à cette question que l'on dénombre le pourcentage le plus élevé de personnes (11 %) ayant répondu « Je ne sais pas » ou « Je préfère ne pas répondre ».

Sur la question de l'ouverture des employeurs aux mesures pour concilier les responsabilités familiales et professionnelles de leurs employés, les avis sont partagés tant chez les personnes que chez les organismes. La moitié des personnes (50 %) et près de la moitié des organismes (48 %) estiment que les employeurs sont peu ouverts à ces mesures, alors qu'une proportion encore importante de personnes (41 %) et d'organismes (44 %) croient plutôt que les employeurs y sont assez ouverts.

Enfin, moins de la moitié des personnes (44 %) ont indiqué avoir souvent apporté de l'aide à des membres de leur famille ou reçu de l'aide de ceux-ci durant la dernière année, alors qu'un peu plus du tiers (34 %) ont répondu en avoir apporté ou reçu quelquefois et 13 % ont dit avoir rarement vécu l'une ou l'autre de ces situations.

Défis des familles au cours des cinq prochaines années

De l'opinion des personnes ainsi que des organismes, la conciliation travail-famille apparaît comme étant le principal défi que rencontreront les familles au cours des cinq prochaines années (respectivement 58 % et 46 %). Chez les personnes, le second défi concerne l'amélioration ou le maintien du pouvoir économique des familles (40 %), alors que chez les organismes, le second défi est le renforcement du soutien à la famille (40 %), ce dernier arrivant presque ex æquo avec l'amélioration ou le maintien du pouvoir économique des familles (39 %).

ANNEXE

TYPOLOGIE DES DÉFIS LES PLUS IMPORTANTS QUE RENCONTRERONT LES FAMILLES AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES



CONSULTATION PUBLIQUE WEB

Les défis des familles d'aujourd'hui et de demain

La présente typologie a été élaborée à partir des réponses des personnes et des organismes qui ont participé à la consultation publique Web *Les défis des familles d'aujourd'hui et de demain*. Elle expose les grandes catégories et les sous-catégories à titre d'illustration.

1. Favoriser la conciliation travail-famille (CTF)

- a. Favoriser la CTF, l'équité homme-femme dans la CTF
- b. Répondre aux pressions de performance du milieu de travail ou de la société (horaire de travail chargé, exigences élevées au travail, meilleures pratiques éducatives et activités sportives pour les enfants, saine alimentation, etc.)
- c. Valoriser le temps en famille, le temps de qualité
- d. Favoriser un meilleur arrimage entre les services de garde éducatifs et les parents en congé parental
- e. Éviter la perte de trop de temps dans les transports ou la course folle (transports, rendez-vous, etc.)
- f. Favoriser la souplesse dans les milieux de travail (horaire variable, congés pour accompagner les aînés, etc.)
- g. Mettre en place des mesures pour soutenir la génération sandwich (prendre soin de jeunes enfants et de parents âgés)

2. Améliorer ou maintenir le pouvoir économique des familles

- a. Diminuer la pauvreté, les écarts de richesse, l'effondrement de la classe moyenne
 - b. Arriver notamment à :
 - boucler ou équilibrer son budget
 - subvenir aux besoins de la famille
 - éviter l'endettement
 - prévoir le revenu pour la retraite
 - accéder à un logement ou à la propriété
- dans un contexte :
- d'augmentation du coût de la vie
 - de salaires qui stagnent, de diminution du pouvoir d'achat
 - de fardeau fiscal accru qui s'imposera à la population active
 - de dépenses scolaires élevées
 - d'utilisation de services privés pour éviter les listes d'attente
 - de famille nombreuse, défavorisée, de classe moyenne, en recherche d'emploi, etc.

3. Renforcer le soutien à la famille

- a. Améliorer le soutien aux familles (lors de séparations, de périodes difficiles; aux familles monoparentales, immigrantes, défavorisées, recomposées; aux parents d'adolescents, d'enfants handicapés, avec des comportements difficiles; aux mères à la maison, etc.)
- b. Améliorer le soutien aux personnes âgées, l'accès aux services, les services à domicile
- c. Améliorer le soutien aux proches aidants, éviter l'essoufflement des familles
- d. Valoriser les compétences parentales, les responsabilités des parents dans l'éducation des enfants et dans différentes institutions (écoles, services sociaux et soins de santé, services spécialisés, etc.)
- e. Valoriser le rôle des parents, des pères et mieux les soutenir
- f. Valoriser le rôle des gens qui prennent soin des autres (les mères à la maison, les aidants naturels)
- g. Financer les organismes communautaires Famille, accorder une meilleure reconnaissance

4. Avoir accès à des services éducatifs de qualité dans les services de garde et les écoles

- a. Avoir une place en services de garde éducatifs (SGE) (à 7 \$, en centre de la petite enfance [CPE], en garderie subventionnée ou non, à proximité, en région, à coût modique, de qualité [sécurité et hygiène], adaptés à des horaires de travail atypiques ou plus flexibles selon les besoins des parents, avec du personnel formé, un délai d'attente réduit, plus de services pour les enfants ayant des besoins particuliers, etc.)
- b. Faire une meilleure place aux SGE dans le milieu scolaire
- c. Permettre une garde estivale sans casse-tête
- d. Préserver la qualité de l'éducation (réussite des garçons, réussite éducative, soutien des jeunes dans la poursuite de leurs études, articulation des interventions dans l'éducation des enfants, réduction du décrochage scolaire, amélioration des infrastructures, etc.)
- e. Favoriser l'accès, à moindre coût, à des activités parascolaires pour les enfants, plus de sports à l'école
- f. Financer les écoles, les services de garde

5. Maintenir les services publics de santé et les services sociaux

- a. Avoir accès à un médecin de famille ainsi qu'à des professionnels de la santé (ressources en allaitement, en périnatalité, autres professionnels de la santé) et des services sociaux
- b. Avoir accès aux services spécialisés de santé pour les enfants ayant des besoins particuliers (autisme, déficit d'attention, difficultés d'apprentissage, handicaps, autres difficultés)
- c. Améliorer l'accès aux services pour les familles ayant des horaires atypiques
- d. Diminuer le temps d'attente pour les soins de santé et les services sociaux
- e. Maintenir l'accès aux services publics de santé et aux services sociaux sur le territoire

6. Favoriser la solidarité

- a. Conserver les liens et les relations au gré des transitions familiales, rester unis
- b. Favoriser les réseaux, la solidarité entre les individus et dans la société, briser l'isolement (société individualiste)
- c. Favoriser le soutien au sein de la famille, s'aider les uns les autres

7. Accepter les différences

- a. Intégrer les familles immigrantes (intégration à l'emploi pour les parents et à l'école pour les enfants)
- b. Accepter l'autre, être tolérant et ouvert, favoriser l'inclusion
- c. Accepter les familles avec enfants dans les différents milieux de vie
- d. Respecter toutes les familles sans égard à leurs croyances, leur style de vie, leurs valeurs personnelles
- e. Vivre au Québec, pouvoir travailler, quels que soient les signes religieux
- f. Favoriser la reconnaissance, par les organismes (école, garderie, etc.), de la diversité des familles contemporaines (ex. : pluriparentalité) et y apporter des ajustements sociolégislatifs
- g. Reconnaître et respecter les différences de tous les types de familles (garde partagée, familles homoparentales, recomposées, monoparentales, etc.)
- h. Promouvoir l'équité entre les parents lors d'adoptions

8. Se préoccuper du vieillissement de la population

- a. Déterminer qui et comment on s'occupera du vieillissement de la population et augmenter le nombre de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- b. Contrer l'alourdissement de la tâche des travailleurs dû aux départs massifs à la retraite
- c. Favoriser les relations intergénérationnelles

9. Autres défis (exemples)

- Amortir le glissement des valeurs morales et sociales dans la famille moyenne
- Assurer une flexibilité dans les relations avec les services ou les représentants du gouvernement du Québec (ex. : Revenu Québec)
- Établir des priorités pour maintenant et pour l'avenir afin de faire de bons choix
- Rester en santé
- Protéger les plus jeunes de la drogue distribuée facilement aux enfants
- Diminuer la surconsommation
- Se rappeler que la famille est une richesse, et que les enfants sont l'avenir